



LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

Le 21 mars 2017

NÉGOCIATION À L'UNITÉ REVENU QUÉBEC RENCONTRE DU 20 MARS 2017

Une rencontre de négociation a eu lieu hier entre les représentants de l'Agence du Revenu du Québec et ceux de LANEQ.

Les membres désignés de ces comités sont :

Pour la partie patronale :

- M^e Richard Dubois, directeur principal des poursuites pénales
- M. Sébastien Hébert, porte parole et chef de service, Service des négociations et des relations avec les syndicats
- M^e André Larivière, directeur principal du contentieux civil et fiscal
- M^{me} Annie Veilleux, conseillère en relations de travail

Pour la partie syndicale :

- M^e France Beauregard, Direction des affaires juridiques
- M^e Luc Bruneau, porte parole et procureur de LANEQ
- M^e Sébastien Gobeil, Direction principale des poursuites pénales
- M^e Paul Morin, Direction principale de la rédaction des lois
- M^e Antoine Lamarre, Direction du Contentieux – Montréal

Lors de cette rencontre, les représentants de l'employeur ont procédé à une présentation des enjeux normatifs patronaux qui consistent principalement à harmoniser les conditions de travail des avocats et notaires de l'Agence du Revenu Québec à celles des autres employés de l'Agence.

Un dépôt complet de leur part, c'est-à-dire tant normatif que pécuniaire, est prévu à la prochaine rencontre de négociation qui aura lieu le 3 avril prochain. Les rencontres subséquentes ont également été fixées : 10 et 21 avril, 2, 17 et 23 mai, 1^{er} et 12 juin 2017.



Les avocats et notaires
de l'État québécois